

Le Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique second appel à projet

Informations pour les bénéficiaires

Les thèmes principaux du second appel à projet:

Le FCCA est à la recherche de projets innovants et percutants susceptibles d'appuyer les pays africains dans leur transition vers un développement résilient au climat et sobre en carbone et d'accroître leur accès aux financements climatiques. Les propositions doivent être alignées avec les priorités de la Banque, sa stratégie décennale (qui promeut une croissance verte et inclusive), et ses cinq domaines prioritaires clés (éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines), ainsi qu'avec les contributions nationales déterminées (CND) et les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) ou autres stratégies d'adaptation des pays africains bénéficiaires.

La priorité sera accordée aux thèmes suivants :

- Soutenir les pays africains pour accéder directement à la finance climatique, notamment :
 - o Aider au développement de projets qualitatifs, bancables et alignés avec les CND et des PNA ou autres stratégies d'adaptation des pays africains ;
 - o Aider à l'identification et au renforcement des capacités des institutions nationales qui pourraient être accréditées Fonds Vert Climat (FVC).
- Soutenir des initiatives d'adaptation à petite échelle ou pilotes afin de renforcer la résilience des communautés vulnérables en mettant l'accent sur:
 - o l'accès à l'énergie propre ;
 - o une agriculture résiliente aux changements climatiques et la diversification économique;
 - o la création d'opportunités pour les jeunes et les femmes dans les secteurs à faible émission de carbone et l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Montant du don et enveloppe budgétaire:

L'enveloppe budgétaire disponible pour cet appel à projets est de 5 millions de dollars sous la forme de dons, uniquement pour des projets et des programmes allant de 250 000 à 1 million de dollars.

Les bénéficiaires éligibles:

Cet appel à projets est ouvert à tous les bénéficiaires éligibles du FCCA, ce qui inclut les gouvernements africains¹, les organisations non gouvernementales (ONG)², les fonds, les instituts de recherche et les institutions régionales (collectivement appelés bénéficiaires externes), de même que la Banque³. Les départements de la banque peuvent soumettre des propositions de projet directement, ou travailler avec un bénéficiaire éligible externe pour aider à la préparation d'un projet qualitatif. Les demandes de don peuvent être soumises par des consortiums constitués de deux ou plusieurs institutions. Tous les membres du consortium doivent être des bénéficiaires éligibles.

¹ Y compris les autorités sous-nationales, locales et municipales

² Pour être éligible, les ONG et les instituts de recherche doivent avoir un bureau enregistré en Afrique

³ Les propositions de départements de la Banque doivent démontrer la valeur ajoutée au-delà du travail régulier de la Banque et ne peuvent pas être utilisés pour compléter les budgets des départements.

Activités éligibles :

Les dons du fonds FCCA peuvent être utilisés pour financer entre autres activités : les frais des consultants et des experts, les formations, ateliers de consultation, réunions régionales et internationales, la communication, la sensibilisation, le plaidoyer, les services de traduction, la préparation d'études, stratégies et analyses, le matériel de bureau et les frais de transport, et certains autres frais d'administration et honoraires.

Le processus de sélection et les délais correspondants :

- Une première sélection des notes conceptuelles reçues avant la date butoir sera effectuée par le secrétariat du FCCA selon la grille d'évaluation établie (ci-dessous).
- Les bénéficiaires présélectionnés seront invités à soumettre les propositions complètes des projets. Un délai de 1 mois sera accordé pour préparer ces propositions complètes.
- Les propositions complètes seront évaluées par le secrétariat du FCCA selon la grille d'évaluation établie. Les propositions les mieux classées pourront continuer le processus d'évaluation. Les propositions non sélectionnées seront notifiées.
- L'évaluation des projets sera accomplie par des experts fiduciaires et techniques de la Banque (sous l'autorité du secrétariat du FCCA) à travers une évaluation des dossiers, ou par une mission sur place si nécessaire.
- Les propositions de projets qui auront rempli les conditions des procédures d'évaluation seront soumises au comité technique du FCCA ou au comité de supervision pour considération et approbation. Les propositions qui ne seront pas acceptées seront notifiées.
- Les projets qui respectent les étapes d'approbation n'ont aucune garantie d'obtenir un financement tant que le comité qui détient l'autorité, le comité technique (projets s'élevant à 500 000 dollars) ou le comité de supervision (les projets plus de 500 000 dollars et jusqu'à 1 million de dollars), n'a pas rendu sa décision.

Co-financement :

Obtenir un co-financement d'au moins 5 % pour les bénéficiaires externes et d'au moins 10 % pour les bénéficiaires de la Banque africaine de développement, est fortement encouragé pour démontrer l'engagement et l'appartenance du projet par leurs porteurs.

La demande de subvention:

Les porteurs de projets éligibles sont invités à soumettre leurs notes conceptuelles en suivant [ce modèle](#), et à l'envoyer à africaclimatechange@afdb.org avant le 13 août 2017 à **minuit GMT**, avec comme objet «Note conceptuelle FCCA : *titre court du projet* ». Les notes conceptuelles doivent être en format Word ou PDF, avec un maximum de 5 pages, et au plus 1MB en taille de fichier. Toutes les sections doivent être dument remplies, les notes conceptuelles incomplètes ne seront pas considérées.

A propos du FCCA:

Le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA) a été créé en avril 2014 avec une contribution initiale de 4,725 d'euros du gouvernement allemand dans le but d'aider les pays africains à renforcer leur résilience face aux effets négatifs du changement climatique et à les placer sur trajectoire de croissance durable et sobre en carbone.

Le FCCA a pu obtenir un engagement financier supplémentaire de 4,7 millions d'euros du gouvernement italien fin 2015 et un engagement de 2 millions d'euros du gouvernement de la Flandre en Belgique en 2016, portant le total des contributions du FCCA à 11.4 millions d'euros. Ces nouveaux financements ont permis au FCCA d'engager sa conversion en un fonds multi-donateurs.

A ce jour, le FCCA a approuvé 8 projets pour un total de 3.3 millions de dollars ainsi que deux projets multinationaux. Les projets approuvés aideront 6 pays différents (Mali, Kenya, Swaziland, Cap-Vert, Zanzibar (Tanzanie) et Côte d'Ivoire) à renforcer leurs capacités d'accéder aux financements climatiques.

Pour plus d'information :

Pour plus d'information merci de contacter le secrétariat du ACCF à africaclimatechangefund@afdb.org

Le calendrier estimé pour le second appel à projets :

Date	Action
12 juillet 2017	Lancement de l'appel à projet
13 août 2017	Date butoir pour recevoir les notes conceptuelles
mi-septembre 2017	Evaluation des notes conceptuelles reçues par le secrétariat du FCCA et demande des propositions complètes si sélectionnée
mi-octobre 2017	Date butoir pour recevoir les propositions complètes
mi-novembre 2017	Evaluation des propositions complètes par le secrétariat, les commentaires seront envoyés aux porteurs de projet
Novembre 2017 – avril 2018	Evaluation des propositions les mieux notées et approbation échelonnée

Critères d'évaluation de la note conceptuelle :

Critères	Gamme de points	Pondération
Toutes les sections de la note conceptuelles sont dûment remplies	Oui/Non	N/A
La note conceptuelle est en accord avec les thèmes de l'appel à projets	Oui/Non	N/A
Cohérence du projet avec les priorités du FCCA et de la Banque (cinq grandes priorités et la stratégie sur 10 ans)	0-3	12.5%
Alignement avec les priorités nationales (plan national de développement, CDN, NAP)	0-3	12.5%
Qualité (impact et crédibilité) de la méthodologie du cadre logique	0-3	20%
Impacts transformateurs et catalyseurs	0-3	15%
Capacité technique du porteur du projet	0-3	15%
Capacité administrative et financière du porteur du projet	0-3	15%
Co-financement	0-5	10%